

Bourg St Andéol, le 26/08/2026

Brigitte WEBER
Tél : 04-75-54-85-30
Mél : intendance.0070006u@ac-grenoble.fr

Collège Le Laoul
BP 10
29 avenue du Maréchal Leclerc
07700 Bourg St Andéol

La Secrétaire générale

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

OBJET : Modes de paiement acceptés à compter du 1^{er} septembre 2026

Je vous informe que les paiements par chèque ne seront plus autorisés à compter du 1^{er} septembre 2026 (circulaire DGFIP 2FCE-2B/2025/2289 du 10 juin 2026).

Plusieurs options s'offrent à vous :

- **Pour la cantine : paiement en ligne** via Educonnect (ce qui vous permet d'étaler les paiements)
-
- **Pour tous les paiements :**
 - **Virement bancaire** (RIB du collège à demander auprès du secrétariat général par écrit)
 - **Virement simplifié** : vous vous connectez, sur notre demande (facture ou mémoire par exemple), à votre banque et vous préparez un projet de virement que vous validez aussitôt (RIB du collège à demander auprès du secrétariat général par écrit)
 - **En espèces**, directement auprès du secrétariat général, dans la limite de 300€
- **Dans tous les cas**, merci d'indiquer le nom et prénom de l'élève ainsi que le motif (cantine, voyage, ...)

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le secrétariat général.

Pour la Principale
Et par délégation,
La secrétaire générale,

